



AS GEVEZE - SECTION HANDBALL

Saison 2015-2016

LES ENTRAÎNEMENTS

- Moins de 8 ans et moins de 10 ans : Vendredi de 16h45 à 18h15
- Moins de 12 ans et moins de 14 ans : Mercredi de 14h00 à 15h30
- Moins de 16 ans : Mercredi de 15h30 à 17h00
- Moins de 18 ans et Seniors : Vendredi de 19h15 à 20h45
- Seniors et Loisir adultes : Mercredi de 20h30 à 22h00

LES CATEGORIES ET COTISATIONS (LICENCE INCLUSE)

ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE	COTISATION
Compétition		
2008 - 2009 – 2010	Moins de 8 ans	88,00
2006 – 2007	Moins de 10 ans	101,00
2004 – 2005	Moins de 12 ans	105,00
2002 - 2003	Moins de 14 ans	113,00
2000-2001	Moins de 16 ans	119,00
1998 – 1999	Moins de 18 ans	125,00
1997 et avant	Plus de 18 ans	140,00
Loisir adultes	Plus de 18 ans	97,00
Loisir		
< 1997	Moins de 18 ans	66,00
> 1997	Plus de 18 ans	66,00

Attention

Ces tarifs sont ceux de la nouvelle saison, ils sont applicables à compter du 15 juillet 2015. Tout autre document est considéré comme caduc.

Les dossiers incomplets ou non signés ne seront pas pris en compte.

Nouveau cette saison, plus de licence papier

La demande de licence sera faite par le licencié sur internet (sauf pour les nouveaux licenciés pour qui la demande sera faite par le club)

LES PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription signé par l'adhérent et les parents,
- Certificat médical original,
- Chèque(s) de cotisation,
- Pour les nouveaux licenciés uniquement :
1 photo, photocopie pièce d'identité, autorisation parentale

LES CONTACTS

- Président : Emmanuel LEROSIER 06 46 19 72 80 asgeveze.handball@free.fr
- Secrétaire : Olivier GUIMAS 02 99 69 56 67 guimas35@free.fr
- Site Internet : <http://asgeveze.handball.free.fr>

PARTIE A CONSERVER PAR L'ADHERENT



AS GEVEZE - SECTION HANDBALL

Saison 2015-2016

NOM ET PRENOM

ADRESSE.....

DATE DE NAISSANCE.....

TELEPHONE

E-MAIL (OBLIGATOIRE).....

CATEGORIES ET COTISATIONS (LICENCE INCLUSE)

Compétition	Cotisation	Choix
Moins de 8 ans	88,00	
Moins de 10 ans	101,00	
Moins de 12 ans	105,00	
Moins de 14 ans	113,00	
Moins de 16 ans	119,00	
Moins de 18 ans	125,00	
Plus de 18 ans	140,00	
Loisir adultes	97,00	
Loisir		
Moins de 18 ans	66,00	
Plus de 18 ans	66,00	

MODE DE RÈGLEMENT

En espèces Par coupons sport Par chèques vacances

Par chèque

en 1 fois en septembre 2015

en 2 fois en septembre et décembre 2015

en 3 fois en septembre et décembre 2015 et février 2016



PARTIE DESTINÉE À L'AS GEVEZE HB



AS GEVEZE - SECTION HANDBALL

Saison 2015-2016

AUTORISATIONS

Pour les licenciés mineurs

Je soussigné (Père - Mère - Tuteur)* :

Autorise N'autorise pas que mon enfant se rende seul à l'équipement sportif utilisé par le club et rentre par ses propres moyens à mon domicile

Autorise M. ou Mme à prendre mon enfant à la fin de l'activité

Autorise N'autorise pas les responsables de l'AS Gévezé Handball (membre du club ou autre parent accompagnateur) à transporter mon enfant dans leur véhicule personnel, pour les emmener sur les lieux des matchs, tournois ou entraînements

Autorise N'autorise pas le responsable du club présent ou l'entraîneur en cas d'accident à prendre toutes les dispositions nécessaires (médecin ou hospitalisation) et ceci dans l'intérêt de mon enfant

Pour tous les licenciés

Autorise N'autorise pas que l'AS Gévezé Handball réalise et utilise dans le cadre des activités du club (journal, panneaux d'affichage, site internet,...) des images ou films pris au cours des activités sportives (entraînements, matchs, stages,...)

RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Je certifie que mon fils - ma fille* est couvert(e) par ma responsabilité civile et que je dépends d'un régime de la Sécurité Sociale

NB : Le prix de l'adhésion comprend l'assurance pour la pratique des activités. Les garanties sont les garanties minimums obligatoires.

Les éducateurs ou les entraîneurs (sous couvert du Président de l'Association) sont responsables de votre enfant pendant les horaires de la séance (transfert de garde). Vous devez toutefois vous assurer qu'une personne responsable (entraîneur, animateur, représentant de l'association) est présente en début de séance (en cas d'absence, la responsabilité de l'association ou de ses représentants ne pourra être engagée).

Pour la pratique des activités, sous quelque forme que ce soit, un certificat médical de non contre-indication est obligatoire.

L'absence de ce certificat entraîne le refus d'accès aux activités

J'ai lu le guide des bonnes pratiques et les règles à l'attention des parents et je les accepte sans réserve

Fait à

Le

Signature de l'adhérent

Signature des parents ou du tuteur légal

*Rayer les mentions inutiles



AS GEVEZE - SECTION HANDBALL

Saison 2015-2016

GUIDE DES BONNES PRATIQUES DU HANDBALLEUR

- 🌟 Je suis ponctuel aux entraînements,
- 🌟 Je salue l'entraîneur, le coach lorsque j'arrive pour un match, un entraînement, une réunion,...
- 🌟 Je participe aux entraînements de façon assidue y compris lorsqu'il n'y a pas de match le week-end,
- 🌟 Lors des entraînements je m'attache à respecter les entraîneurs et les autres joueurs,
- 🌟 Je réalise les exercices préparés par l'entraîneur, même ceux qui peuvent paraître difficiles, Je ne quitte pas la salle de sport sans y avoir été invité par l'entraîneur,
- 🌟 Je pratique mon activité dans une tenue adéquate (short, T-shirt, maillot de sport, chaussures de salle propres, pantalon de jogging pour les gardiens...),
- 🌟 Je respecte le matériel, les équipements, les infrastructures fournies par le club, Je respecte la propreté des salles,
- 🌟 A la fin de l'entraînement je laisse la place à l'heure prévue à celui qui occupe le créneau suivant,
- 🌟 Je fais attention à ne pas laisser mes effets personnels dans les vestiaires ou dans la salle avant mon départ,
- 🌟 Pendant les rencontres je respecte les arbitres, l'adversaire, ses partenaires et les responsables de l'association,
- 🌟 En cas d'absence à un match ou à un entraînement, j'informe l'entraîneur, le coach ou un autre joueur,
- 🌟 Pour les catégories -16, -18 et seniors une participation à 3 moments minimum dans la vie du club est obligatoire (1 tenue de la table de marque, 1 arbitrage et 1 coaching équipes jeunes). Un planning sera tenu et visible sur le site web du club. En cas d'indisponibilité, le joueur trouvera son remplaçant et communiquera ses nouvelles disponibilités au gestionnaire du planning.

QUELQUES REGLES A L'ATTENTION DES PARENTS

- 🌟 Lors des rencontres à l'extérieur, le transport sera assuré par les parents des joueurs,
- 🌟 Le transporteur s'oblige à vérifier que son assurance automobile couvre les personnes transportées. Chaque famille doit ainsi se mettre à la disposition de l'équipe au moins 3 fois par saison selon le planning établi,
- 🌟 En cas d'indisponibilité, la famille prévue doit trouver son remplaçant,
- 🌟 La cotisation compétition implique une présence à tous les matchs sauf cas d'indisponibilité,
- 🌟 Les entraînements s'effectuent sous la responsabilité et l'autorité exclusive des entraîneurs, L'accès à la salle est interdit en dehors de la présence d'un responsable de l'association,
- 🌟 Les spectateurs sont là pour supporter les joueurs et non pour manager ou pour arbitrer à la place de ceux désignés pour le faire,
- 🌟 Le club pourra être amené à demander l'intervention des parents en cas de manquements répétés aux règles.

En signant une licence, vous acceptez ces règles et prenez un engagement pour toute la saison sportive avec votre équipe et votre club

